

DECLARATION de CONFORMITE CE

Le fabricant: Sentera Europa NV
Duitslandstraat 9
BE-9140 Temse

Tél. +32 3 771 36 51
info@sentera.eu

Déclare sous sa seule responsabilité que les produits:

Potentiomètres de la série MTP

Lorsqu'ils sont installés, entretenus et utilisés dans les applications pour lesquelles ils ont été conçus, et conformément aux normes d'installation pertinentes ainsi qu'aux instructions du fabricant, ces produits sont conformes aux dispositions de la législation d'harmonisation de l'Union européenne suivante, lorsque cela est applicable:

Directive Basse Tension (LVD) 2014/35/UE

EN 60529:1991 Degrés de protection procurés par les enveloppes (Code IP), y compris les amendements AC:1993, A1:2000, A2:2013, AC:2016-2 et AC:2019-02 à la norme EN 60529

RoHS2 2024/232/UE – Restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

Directive déléguée (UE) 2015/863 modifiant l'annexe II de la directive 2011/65/UE

EN IEC 63000:2018 Documentation technique pour l'évaluation des produits électriques et électroniques en ce qui concerne la restriction des substances dangereuses

Règlement (UE) 2019/1021

Les produits doivent être installés et entretenus exclusivement par du personnel qualifié, conformément aux réglementations locales.

Cette déclaration n'est valable que si les dispositifs sont utilisés et installés conformément aux instructions de montage du produit.

Les produits, assemblages ou sous-ensembles couverts par cette Déclaration de Conformité ne doivent pas être mis en service tant que la machine dans laquelle ils doivent être intégrés n'a pas été déclarée conforme aux dispositions des Directives applicables. Cette exigence s'applique uniquement si le produit doit être intégré dans une machine ou un système (ex. : composant de sécurité).

Le marquage CE est apposé.

Date d'émission : 14 novembre 2016

Date de révision : 14 février 2025

Lieu d'émission : Temse, Belgique



Jos Raskin
Directeur Général Exécutif